## Les travailleurs auprès des entreprises éligibles aux dispositions de la loi n° 2016-71 du 30 septembre 2016, portant loi de l'investissement

## Les pièces à fournir en cas de renouvellement

- 1. Déclaration de recrutement d'un cadre étranger
- 2. Déclaration sur l'honneur (nombre de cadres employés dans la société) en cas de dépassement de la limite de 04 cadres étrangers.
- 3. Copie de la dernière déclaration de salaires auprès de la CNSS pour le personnel de l'entreprise,
- 4. Copie du passeport,
- 5. 02 timbres fiscaux de 05 dinars pour chacun.